

**Recrutement en section sportive
Tennis de Table 2023**



Madame, Monsieur,

Les Sections Sportives Scolaires donnent à l'élève la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique et permettent de concilier études et pratiques sportives renforcées.

Depuis 1996, elles remplacent les anciennes sections sport études.

Cette Section Tennis de Table est ouverte aux élèves (filles et garçons) de tous les secteurs. Ainsi un élève hors secteur (Cagnes / Mer par exemple) admis en Section Sportive bénéficiera d'une dérogation pour suivre sa scolarité au collège Romée de VILLENEUVE-LOUBET.

Concrètement, un élève de section aura 3 heures d'entraînement de Tennis de Table par semaine en plus des cours d'EPS dans son emploi du temps. Ces cours seront encadrés par un entraîneur diplômé d'Etat (DJEPS) Mr ROUSGUISTO Nicolas et/ou le professeur d'EPS du collège spécialiste de l'activité Mr CHARAY Patrick.

Une note de Tennis de Table figurera dans le bulletin scolaire. Les élèves de section participent également aux compétitions scolaires UNSS EXCELLENCE.

Au cours de leur cursus scolaire, les élèves seront sensibilisés à l'encadrement sportif et une formation complète sur l'arbitrage leur permettra d'obtenir un diplôme d'arbitre scolaire (UNSS) et éventuellement Fédéral (FFTT).

Le nombre de places en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} étant limité, les élèves désireux d'intégrer la section devront passer des tests de sélection.

Dans le cadre du partenariat avec la FFTT (Fédération Française de Tennis de Table), l'inscription en club de tennis de table est obligatoire pour tout élève intégrant la section sportive.

La Principale
Anne-Lise LEJEUNE

Le coordonnateur de la section
Patrick CHARAY